

Valérie Induni - Syndique de Cossonay/VD

# Un centre régional actif

De petite ville dont les origines remontent au Moyen Age, Cossonay est devenue un centre régional important, avec une population qui devrait à courte échéance atteindre les 5000 habitants. Valérie Induni, première femme élue Syndique en 2021, dresse un bilan positif de cette croissance, même si quelques défis, tels que le trafic automobile et les prix de l'immobilier à la hausse, restent à relever.

## - Quelle a été l'évolution de Cossonay ces dernières années?

- Quand je suis entrée en politique, il y a une vingtaine d'années, la commune comptait moins de 3000 habitants; l'année dernière, nous avons atteint 4 813 résidents. Le cap des 5000 habitants ne devrait pas tarder à être franchi.

Cette forte augmentation de la population s'explique par la construction de nouveaux quartiers suite à une révision de notre Plan général d'affectation, entré en vigueur en 2014. Les habitants supplémentaires sont arrivés par vagues, en fonction de la construction de nouveaux quartiers. L'année dernière, ils étaient plus de 450, ce qui est vraiment beaucoup pour une commune comme la nôtre.

## - Comment se passe l'intégration?

- Elle se passe globalement bien. Mais une augmentation de la population dans une telle proportion suscite toujours quelques inquiétudes parmi des habitants de longue date. Il y a souvent la crainte de devenir une cité dortoir. De leur côté, les nouveaux habitants arrivent avec des besoins différents, auxquels il faut pouvoir répondre dans la mesure du possible, tant au niveau du cadre de vie que de la mobilité, par exemple. Certains problèmes se sont également amplifiés, comme la circulation dans Cossonay, avec des bouchons aux heures de pointe. Il faut dire que Cossonay, par sa position dans le canton de Vaud, est un véritable centre de communication, à la croisée de plusieurs routes cantonales, voies historiques de trafic.

La Municipalité a étudié la possibilité d'une route de contournement, mais le projet s'est avéré irréalisable, car il aurait fallu toucher à des terres arables (surfaces d'assolement), ce qui n'est pas possible. Le financement posait également problème, le Canton ayant priorisé d'autres points noirs en matière de circulation.



Valérie Induni.

La Municipalité a donc choisi de travailler sur l'apaisement de la circulation avec des zones limitées à 30 km/h sur l'une des routes cantonales en traversée de localité, axe principal en arrivant depuis la jonction autoroutière et les côtes de Cossonay. Elle a aussi des projets pour développer de nouvelles zones à 30 et à 20 km/h. Finalement, un revêtement phono-absorbant a été posé sur plusieurs tronçons de route.

## - Quelle est la situation de l'immobilier?

- Les nouveaux quartiers sont constitués de petits immeubles locatifs ou en PPE de trois ou quatre étages, la hauteur des bâtiments étant limitée par notre Règlement des constructions.

Nous constatons aussi que les petites villas des années 50, disposant de grands terrains, sont en train de disparaître. Elles sont souvent vendues et remplacées par des villas jumelles ou de petits immeubles, la plupart du temps promis à la vente.

En raison de l'entrée en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), la commune a dû élaborer un nouveau Plan d'affec-

tation communal et dézoner une partie des terrains constructibles car elle est considérée comme ayant des réserves surdimensionnées. La Municipalité a décidé de profiter de cette révision pour introduire un quota de logements d'utilité publique dès la construction ou la rénovation de quatre appartements. Cette mesure devrait répondre au manque de logements abordables dans la commune.

Nous avons réalisé une étude, l'année dernière, afin d'obtenir une photographie de la structure des appartements et de leur occupation. Par exemple, et comme dans de nombreuses communes, le problème des grands logements anciens occupés par peu de personnes alors que des familles sont à l'étroit dans leur logement, s'est posé. Cette analyse nous permettra par la suite de réfléchir avec les grands acteurs de l'immobilier sur les critères d'attribution des logements qui, aujourd'hui, sont principalement liés au revenu des futurs locataires; l'idée étant à l'avenir de mieux occuper les logements en fonction du nombre de personnes.

Notre objectif est également d'essayer de trouver des modèles architecturaux plus souples. Dans cette optique, nous réfléchissons, pour les immeubles que possède la commune et qui nécessitent une rénovation, à l'occasion qui nous est offerte de repenser les schémas classiques. Nous envisageons, par exemple, de faire des appartements plus petits, mais de doter les immeubles d'une pièce communautaire et de chambres individuelles mises à disposition que les locataires pourraient louer lorsqu'ils reçoivent des visiteurs.

## - L'arrivée de nouveaux habitants s'accompagne-t-elle d'une «gentrification» de la commune?

- C'est un phénomène que l'on constate un peu dans la Vieille Ville de Cossonay, classée à l'Inventaire fédéral des sites construits à



Fondu dans la nature.

protéger en Suisse (ISOS). Les logements, jusqu'alors plutôt modestes dans ce quartier, sont de plus en plus cossus avec l'arrivée des nouveaux habitants qui apprécient le charme de cette ville du XVI<sup>e</sup> siècle. Cela étant, nous avons la chance d'avoir à Cossonay une bonne mixité de la population, probablement due à notre qualité de vie, nos commerces, notre offre culturelle et nos infrastructures, notamment pour les familles. Ce sont, du reste, des arguments que les acteurs de l'immobilier mettent en avant.

#### - Pas de nouvelle école en perspective?

- Nous travaillons avec onze autres communes pour le primaire et dix-sept pour le secondaire et avons souhaité anticiper les besoins scolaires. Toutefois, nous devons aujourd'hui constater un manque de classes au niveau de l'enseignement primaire. Quatre classes en préfabriqué ont donc dû être érigées et un projet d'agrandissement du nouveau collège, construit il y a trois ans, est déjà sur la table. Cossonay, en tant que centre régional, compte deux établissements scolaires comportant environ vingt classes primaires et quarante-cinq classes secondaires, ainsi que des salles de gymnastique et de rythmique. Le dernier collège construit possède une piscine couverte avec deux bassins, à disposition tant des élèves que du public.

En matière d'accueil de jour, les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> (Harmos) ont un horaire continu. La commune fait partie d'un réseau d'accueil de jour regroupant plus de vingt communes. Sur notre territoire, l'accueil pré- et parascolaire s'est bien étoffé avec à ce jour 110 places d'accueil préscolaire et 120 places d'accueil parascolaire, disponibles pour les enfants tant de Cossonay que des environs.

#### - Quel est le profil des nouveaux habitants?

- Nous avons des familles en raison de notre proximité avec Lausanne, mais également beaucoup de jeunes retraités des villages environnants qui viennent s'installer à Cossonay pour ses magasins, ses cabinets médicaux, son offre culturelle composée de l'école de musique, du théâtre et du cinéma.

La commune possède aussi un funiculaire qui a plus de 125 ans et a été rénové récemment. Il relie la ville à la gare de Cossonay-Penthalaz en trois minutes toutes les cinq ou dix minutes, de 5 heures du matin à 20 heures, 7 jours sur 7. En fin de semaine circulent aussi des «funiculaires pyjamas», compatibles avec les horaires des «trains pyjamas».

Le passage d'une cadence de 10-15 minutes à 5 minutes a vraiment eu un impact positif sur la fréquentation du funiculaire qui a accueilli 462 000 passagers l'année dernière.

#### - La commune a-t-elle pris des mesures en faveur de l'environnement?

- Nous avons testé l'extinction de l'éclairage durant la nuit, de 23 heures à 5 heures du matin, hors des tronçons de route cantonale, et nous allons pérenniser la mesure. Nous cherchons maintenant un système plus souple qui nous permette de laisser les lumières allumées lors de certaines occasions ou dans des lieux particulièrement empruntés.

Nous travaillons aussi à l'élaboration de certificats énergétiques pour les bâtiments; nous avons, entre autres, placé des panneaux solaires sur le toit du nouveau collège et sommes labellisés Cité de l'Energie.

Pendant des années, Cossonay était majoritairement alimentée par le gaz naturel et aujourd'hui nous réfléchissons à d'autres solutions, notamment, dans un premier temps, le chauffage à distance pour les bâtiments communaux.

#### - Qu'en est-il de l'emploi?

- Nous disposons d'un millier d'emplois liés aux services essentiellement. Il s'agit de PME car nous n'avons pas de grande entreprise. Les habitants travaillent majoritairement sur l'axe Yverdon-les-Bains, Lausanne, Morges, Genève. Cossonay dispose d'une zone artisanale d'importance régionale que l'on pourrait peut-être développer encore un peu.

La Commune possède aussi des terrains qu'elle loue à des agriculteurs avec des baux renouvelables d'une durée de six ans.

#### - La Vieille Ville est-elle un atout touristique?

- Oui, nous mettons à disposition des visiteurs des guides du patrimoine et avons mis en place un point d'information touristique.

Cossonay dispose aussi d'un hôtel de charme de seize chambres, situé à l'arrivée du funiculaire, avec une grande terrasse disposant d'une magnifique vue. Nous cherchons actuellement un nouvel exploitant pour l'établissement. Il y a vraiment un potentiel avec les personnes qui font du tourisme dans la région de Morges, qui a orienté sa stratégie vers le «slow tourisme», les cyclistes qui parcourent la Suisse à vélo et les randonneurs de la Via Francigena, qui part de Cantorbéry, traverse la France, la Suisse et enfin l'Italie jusqu'à la tombe de saint Pierre à Rome. ■

VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

## Toutes et tous à l'Expo de Coss!

La soixantième édition de l'Expo de Coss, qui se déroulera du 12 au 20 octobre, est un rendez-vous incontournable de la région. Ce Comptoir régional, dont l'entrée est gratuite, se tient chaque année dans une ambiance conviviale et décontractée. On peut y déambuler pour rencontrer les commerçants et artisans de la région, puis y poursuivre la soirée en musique, tout en dégustant un repas ou en passant un moment au bar. «C'est vraiment un moment que tout le monde attend», remarque Valérie Induni.

SHOWROOM

CARMELO  
CARRELAGES SA

Feuilles de Pierres - Carrelages - Faiences  
Mosaïques - Marbres - Démolition

M. Galipo - Tél.: +41 (0)22 512 20 40

Chemin de la Marbrerie 3bis - CH-1227 Carouge  
info@carmelo-sa.ch - www.carmelo-sa.ch